

Concurrence déloyale Développements et tendances

Jeudi 15 novembre 2012, 13h45-17h30

Maison de la Communication, Lausanne

Concurrence déloyale Développements et tendances

Jeudi 15 novembre 2012

13h45 - 17h30

Maison de la Communication
Lausanne

La LCD a des incidences dans des domaines aussi variés que les relations de travail, la protection des données, les droits de la personnalité et les conditions générales, entre autres. Dans le cadre du présent séminaire, des experts de chacune de ces matières s'efforceront de présenter les principales évolutions législatives et jurisprudentielles concernées et leurs implications pratiques. Le séminaire s'adresse en particulier aux avocats, aux juristes d'entreprise et aux magistrats.

13h45	Accueil
13h55	Introduction
14h00	Le nouvel article 8 LCD – Quels enjeux pour les utilisateurs de conditions générales ? Anne-Christine FORNAGE, docteure en droit, avocate, LL.M., prof. rempl. à l'Université de Lausanne, chargée de cours à l'Université de Fribourg L'oratrice présente les implications pratiques de la nouvelle mouture de l'art. 8 LCD, entrée en vigueur le 1 ^{er} juillet 2012. Un contrôle préventif est recommandé aux entreprises pratiquant les conditions générales.

CONDITIONS GÉNÉRALES

14h45 **LCD et droits de la personnalité (art. 28 CC) : une double protection pour l'entreprise ?**

Anne-Virginie LA SPADA-GAIDE, docteur en droit, LL.M., avocate à Genève (B.M.G. Avocats)

L'intervenante expose les convergences et les divergences entre la LCD et la protection de la personnalité, afin de permettre aux juristes représentant une entreprise lésée de se prévaloir des règles les plus pertinentes au vu des circonstances .

15h30 Pause

16h00 **La concurrence déloyale dans les relations de travail – Liberté de mouvement du travailleur vs. protection de l'employeur**

Véronique PERROUD, LL.M., spécialiste FSA en droit du travail, avocate à Lausanne (Kasser Schlosser avocats)

L'intervenante propose de présenter un panorama des actes de concurrence déloyale auxquels un employeur peut être exposé ; elle analysera les enjeux juridiques et les moyens de protection envisageables.

16h45 **Protection des données et LCD**

Michèle BURNIER, membre de la Commission suisse pour la loyauté, avocate à Genève (Python & Peter)

La conférencière présente les liens entre la loi sur la protection des données et la LCD, notamment en matière de marketing et de gestion des fichiers clients et consommateurs.

17h30 Fin du séminaire

1. **Inscription**

L'inscription doit être adressée, jusqu'au **8 novembre 2012** au plus tard, à SF•FS, p.a. Ralph Schlosser, Kasser Schlosser avocats, avenue de la Gare 5, case postale 251, 1001 Lausanne, tél. 021 323 17 23, fax 021 323 17 66, e-mail schlosser@kasser-schlosser.ch. L'inscription est définitive.

2. **Confirmation – paiement**

Une confirmation écrite, avec bulletin de versement, vous parviendra après réception de votre inscription.

3. **Finance d'inscription**

La finance d'inscription de **CHF 250.--** par personne (**CHF 150.--** pour les membres du SF•FS) comprend la documentation distribuée le jour même et les boissons servies à la pause.

4. **Annulation**

En cas d'annulation ou de non-participation, la finance d'inscription ne sera pas remboursée.

5. **Emplacement – accès**

Le séminaire aura lieu à la Maison de la Communication, av. de Florimont 1, 1006 Lausanne.

Parkings les plus proches : Parking de Bellefontaine et Parking de Mon-Repos.

6. **Autres renseignements**

SF•FS, p. a. Ralph Schlosser, av. de la Gare 5, case postale 251, 1001 Lausanne, tél. 021 323 17 23, fax 021 323 17 66, e-mail schlosser@kasser-schlosser.ch.

BULLETIN D'INSCRIPTION

Le(a) soussigné(e) :

- a) **prendra part** au séminaire du 15 novembre 2012 intitulé
Concurrence déloyale – Développements et tendances
- b) est membre du SF•FS (finance d'inscription : CHF 150.--)
 non-membre (finance d'inscription : CHF 250.--)
- c) n'est pas encore membre du SF•FS, mais souhaite le devenir
(cotisation annuelle pour les personnes physiques : CHF 150.--)
pour bénéficier, dès ce séminaire, du tarif préférentiel de
CHF 150.--. Il(Elle) adhère au SF•FS.

NOM, PRÉNOM :

SOCIÉTÉ :

PROFESSION :

ADRESSE :

.....

TÉLÉPHONE : **FAX :**

E-MAIL :

DATE : **SIGNATURE :**

Bulletin à retourner, dûment complété, à :

SF•FS, p. a. Ralph Schlosser, avenue de la Gare 5, cas postale 251,
1001 Lausanne, tél. 021 323 17 23, fax 021 323 17 66, e-mail
schlosser@kasser-schlosser.ch.